

**LA LETTRE D'INFORMATION  
DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT  
NOUVELLE-AQUITAINE**

DEUXIEME EDITION DES RENCONTRES REGIONALES NATURALISTES



**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**  
NOUVELLE-AQUITAINE

**MÉNIGOUTE 2024**  
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ORNITHOLOGIQUE  
DU 29 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2024

**RENCONTRES NATURALISTES**  
Présentation des programmes de biodiversité du réseau FNE NA

**JEUDI 31 OCT 2024**  
**9h30-17h30**  
Collège Maurice  
Fombeure  
Ménigoute (79)

GRATUIT ET OUVERT À TOUS.TES !

Crédit photo : Samuel Ducept



France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine vous invite à la deuxième édition des rencontres régionales naturalistes le 31 octobre 2024 à Ménégoute (79) dans le cadre du Festival International du Film Ornithologique.

Cette journée régionale va mettre en lumière des projets naturalistes des associations du réseau de France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, portés par des salariés et des bénévoles.

Ces temps d'échanges vont vous permettre de découvrir la qualité et la variété des réalisations des associations naturalistes de la région, au service de la science, de la connaissance et de l'éducation, biens communs. Connaître, comprendre, agir, protéger, suivre, restent intimement liés et se renforcent mutuellement.

C'est l'occasion de découvrir et de s'émerveiller devant la riche biodiversité que nos territoires recèlent et d'entrer avec nous dans les actions de protection si nécessaires à déployer en tous lieux.

Ces projets manifestent la force de proposition et la créativité de nos associations, levier de la vie démocratique de notre pays.

Nous vous souhaitons une belle journée, pleine de questionnements et de partages avec les spécialistes de nos associations !

[Pour consulter le programme complet.](#)

## SENTINELLES DE LA NATURE

### Fin de la campagne A SEC 2024

Du 24 juin au 30 septembre les 1300 Sentinelles de Nouvelle-Aquitaine ont été invitées à participer à une opération de science participative d'observation des niveaux d'écoulement des cours d'eau. Ces données sont ensuite transmises à l'Office Français de la Biodiversité qui les compile dans son programme de science participative « [En Quête d'Eau](#) ».

Cette année la météo s'annonçait pluvieuse, ce qui a permis de modifier le protocole. Ce n'étaient plus seulement les cours d'eau en assec qui étaient cherché mais toutes les observations d'état d'écoulement : débordement, normal, faible, non-visible, assec. Les observateurs et observatrices étaient également encouragés à revenir sur un même cours d'eau pour continuer les observations et noter les évolutions. Cette édition a pris fin le 30 septembre, avec des pluies qui ont maintenu les écoulements sur notre région.

### Début de la campagne « Sentinelles de la Nuit » - 1<sup>er</sup> octobre au 30 novembre

Une campagne chassant l'autre, c'est maintenant le sujet de la [pollution lumineuse](#) vers lequel nous invitons à agir les sentinelles et bénévoles du réseau associatif de Nouvelle-Aquitaine.

Un protocole simplifié a été revu pour permettre aux participantes et participants, ne nécessitant qu'un



seul passage nocturne pour repérer les éclairages illégaux ou inutiles et de sensibiliser le propriétaire de l'éclairage à la pollution lumineuse et aux économies d'énergie.

Pour en découvrir plus sur cette action, vous pouvez participer au webinaire de lancement qui aura lieu le mercredi 9 octobre 2024. Pour vous inscrire et [découvrir l'action c'est par ici](#).

### Les Ateliers Sentinelles :

Le 13 novembre de 18h à 19h aura lieu un atelier Sentinelles sur la continuité écologique des cours d'eau. Après une présentation écologique et juridique, vous aurez une présentation des retours d'expérience de projet de restauration écologique par FNE Limousin, ainsi qu'un focus sur la prise en compte des Mulettes dans ces nouveaux aménagements. Pour [s'inscrire c'est ici](#).



Le 1<sup>er</sup> octobre a eu lieu l'atelier Urbanisme et eau, permettant d'apprendre comment les documents d'urbanisme étaient élaborés et comment il était possible d'y ajouter des protections des milieux humides et aquatiques. Le diaporama de cet atelier est disponible à la demande ([sentinelles@fne-nouvelleaquitaine.fr](mailto:sentinelles@fne-nouvelleaquitaine.fr)) et des sessions peuvent avoir lieu pour les bénévoles des associations du réseau.

## ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITE, NOUS Y ETIONS !

Les assises nationales de la biodiversité ont eu lieu le 18 et 19 septembre à l'espace Encan à La Rochelle. FNE Nouvelle-Aquitaine a mis à l'honneur toutes les actions que mène le réseau des associations de FNE NA pour la **préservation de la biodiversité** que ce soit l'étude des conditions de vie des chauves-souris, les actions de protection de ces espèces lors de la rénovation d'ouvrages d'arts par les collectivités ou de bâtiments chez des particuliers, les recherches de couples de Courlis cendré afin de protéger les nichées, les actions en faveur des moules d'eau douce de Nouvelle-Aquitaine, aboutissement de 4 années d'études, ou la détermination des micromammifères dans les restes de repas de chouettes afin de déterminer leur présence sur les territoires, comment vous pouvez devenir actrice et acteur de la conservation de la nature avec le programme Sentinelles de la nature ...



Crédit photo : Samuel Ducept – Vienne Nature

[Pour découvrir notre espace biodiversité sur le site internet de FNE Nouvelle-Aquitaine](#)

[Je soutiens les programmes de biodiversité du réseau FNE NA](#)

## SERPENTS EN NOUVELLE-AQUITAINE, LES ESPECES S'EFFONDRENT

### Rapport du réseau « Reptiles et Amphibiens de Nouvelle-Aquitaine »

**Les derniers chiffres sont sans appel : les serpents disparaissent peu à peu de Nouvelle-Aquitaine. C'est ce que révèle le dernier rapport du réseau « Reptiles et Amphibiens de Nouvelle-Aquitaine » coordonné par Cistude Nature. Parmi les 9 espèces recensées dans la région, seule la Couleuvre verte et jaune semble se maintenir. Plus qu'une alerte, l'effondrement de ces reptiles milite pour une meilleure préservation de leurs habitats. Pour contribuer aussi à changer notre rapport à ces espèces protégées, le film "Des serpents dans nos têtes" sera en accès libre tout le mois d'octobre.**

En l'espace de 4 ans, 3 espèces de couleuvres ont vu leur taux de présence divisé par 2 en moyenne sur les 87 sites suivis dans la région (couleuvre d'Esculape, couleuvre helvétique, couleuvre vipérine). Un déclin net et marqué qui ne doit pas occulter l'état déjà alarmant de 4 autres espèces pour lesquelles le taux de présence est, au mieux proche de 5% (coronelle lisse), au pire à 1% ou 0% (coronelle girondine, vipère péliade, vipère de séoane). La vipère aspic ne s'en tire guère mieux avec 13% en 2023 vs 21% en 2021. Une seule espèce se maintient tant bien que mal : la couleuvre verte et jaune était présente sur 67% des sites l'an passé.

### Alors que faire ?

Commençons par rappeler que toutes les espèces de serpents de Nouvelle-Aquitaine sont protégées (individus et habitats). Tuer ou maltraiter un serpent est puni de deux ans de prison et de 150.000 euros d'amende. Il est aussi interdit de détruire les habitats de quasiment toutes les espèces, et ce, quelles que soient les mesures compensatoires adoptées. Arrêtons de construire de nouvelles routes et d'artificialiser les sols : en France, plus de 20 000 ha sont bétonnés chaque année

et le phénomène est particulièrement prononcé en Nouvelle-Aquitaine. Il est aussi urgent de changer notre rapport à ces espèces majoritairement inoffensives. Rappelons que les couleuvres et coronelles ne sont pas venimeuses et qu'aucun cas de mortalité après morsure de vipère n'a été relevé en France métropolitaine depuis plus de 20 ans.



A noter aussi l'opération de sensibilisation proposée par Cistude Nature et Mauvaises Graines avec l'accès libre et gratuit pendant un mois au film "Des serpents dans nos têtes" qui interroge avec humour les peurs et idées reçues envers ces espèces. Gageons que la cohabitation est possible : il en va de la santé de la biodiversité... dont nous faisons partie !

[Pour en savoir plus sur le programme Reptiles et amphibiens de Nouvelle-Aquitaine.](#)

Crédit photo : Matthieu Berroneau – Cistude Nature

## LES ACTIONS DU GMHL POUR LA PROTECTION DU LEZARD OCELLE

Le Lézard ocellé est principalement menacé par la perte, la dégradation et la fragmentation de son habitat. Inféodé aux milieux ouverts (pelouses et landes), il souffre de la déprise agricole et du reboisement qui, à terme, concourent à la fermeture du milieu. Le remplacement de l'agriculture extensive par une agriculture intensive ainsi que l'urbanisation et l'artificialisation des sols sont également des facteurs aggravants qui amènent à la fragmentation des milieux et à la disparition d'habitats favorables pour l'espèce, et donc à une fragmentation progressive des populations.

Pour réagir face au déclin du Lézard ocellé à l'échelle nationale, un premier Plan National d'Actions (PNA) a été mis en place de 2012 à 2016, afin de mutualiser les efforts et les connaissances des différents acteurs de la conservation du Lézard ocellé. Un deuxième PNA est aujourd'hui en cours pour la période 2020 à 2029.

C'est dans ce contexte que le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) a souhaité s'investir dans la conservation des dernières populations limousines de Lézard ocellé situées dans le département de la Corrèze. Le GMHL a d'abord décliné le premier PNA en faveur du Lézard ocellé 2012-2016, en un Plan Départemental d'Actions pour la Corrèze dès 2012 jusqu'en 2019,

et a décliné à partir de 2023 les actions du PNA 2020-2029, notamment via les financements du Fond vert.

Ceci a permis au GMHL de rassembler différents acteurs du territoire et de signer une convention tripartite avec le Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN NA) et la Fédération Départementale des chasseurs de la Corrèze (FDC19). Le CEN NA a mis en place des mesures de gestion favorable à la réouverture et au maintien des milieux ouverts, notamment via du pâturage. La FDC19 anime un plan de renforcement de population du Lapin de garenne, une espèce favorable à la présence du Lézard ocellé. En effet, les lézards utilisent les terriers de Lapin de garenne comme gîte, notamment



lorsque le site est dépourvu de tas de pierres, murets ou autres abris. De plus, le Lapin de garenne participe au maintien des milieux ouverts. Ainsi, la disparition progressive du Lapin de garenne influence négativement la dynamique de certaines populations. Pour favoriser l'installation des lapins et pour proposer des abris supplémentaires au Lézard ocellé, les trois associations ont mis en

place un réseau de garennes artificielles sur des sites où le Lézard ocellé est présent.



Le GMHL réalise des suivis sur les sites où des garennes ont été installées et prospecte les sites historiques où le Lézard ocellé a été observé et sur les sites potentiellement favorables. Cette année, l'observation exceptionnelle d'une éclosion d'un petit Lézard ocellé lors d'une prospection et de la présence de 12 autres œufs est une nouvelle encourageante pour les rares populations de Lézard ocellé limousines.

Crédit photo : Louis Rocher - GMHL

[Retrouvez-nous sur fne-nouvelleaquitaine.fr](https://www.fne-nouvelleaquitaine.fr)

Comité de rédaction et crédits photos : Jules Boisseau - Michel Galliot – Moea Lartigau –

Isabelle Loulmet — Cathy Mazerm

Avec le soutien financier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, du Fonds de Développement pour la Vie Associative, de l'Office Français de la Biodiversité et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne